COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 7 mai 2024, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a à Longueuil.

Personnes présentes :

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés à la Direction des affaires étudiantes et communautaires
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études au Service des programmes - Longueuil
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études au Service des programmes - Longueuil
M. Manuel Sepulveda, professeur au Département d'anthropologie
Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études au Service des programmes - ÉNA
Mme Amélie Laplante, directrice adjointe des études au Service des programmes - Longueuil
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
M. Benoît Lavigne, professeur au Département de techniques d'intégration multimédia
M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques
Mme Monique Delisle, professeure au Département de techniques d'hygiène dentaire
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et de français
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie
M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur à l'ÉNA
Mme Ann Edwards, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département de technologie de radiodiagnostic
M. Guy-Olivier Pelletier, professeur au Département des langues

Personnes absentes :

M. Alexis Berthault, étudiant en techniques de génie aérospatial à l'ÉNA
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique au Service des programmes Longueuil
M. Serge Fournier, professeur au Département d'administration et de Techniques administratives

Personnes invitées :

Mme Pascale Bernier, coordonnatrice des activités internationales
Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Pascale-Amélie Giguère, travailleuse sociale à la Direction des affaires étudiantes et communautaires
M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
Mme Claudine Ellyson, directrice à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Sophie Thibault, directrice adjointe des études au Service des programme, Longueuil

1. ACCUEIL

La présidente de l'assemblée, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études (CÉ). Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 35. En cette dernière réunion ordinaire de l'année, elle remercie toutes et tous les membres de leur implication et de leur participation aux nombreux échanges à l'égard des dossiers présentés à la CÉ.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Mme Emmanuelle Roy présente l'ordre du jour et fait mention de l'ajout d'un point d'information. Mme Stéphanie Arpin fera part du changement de structure sur les comités de programme à l'ÉNA.

	Points
1. Accueil	
2. Adoption de l'ordre du jour*	Décision
3. Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du 9 avril 2024*	
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2024	Décision
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2024	Information
4. Présentation en vue de la recommandation de la nouvelle version de la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante** Présenté par : M. Bruno Jobin et Mme Pascale-Amélie Giguère	Décision
5. Présentation en vue de la recommandation de la nouvelle version du *Rapport d'évaluation de la Politique institutionnelle de l'évaluation de l'apprentissage* (PIEA)* Présenté par : M. Vincent Duchesne et Mme Geneviève Brunet	Décision
6. Présentation du bilan sur la formation à distance (FAD) à la Formation continue et consultation sur le plan de travail 2024-2025* Présenté par : Mmes Brigitte Chartrand, Claudine Ellyson et Chantal Pelletier	Consultation
7. Nomination au poste de secrétaire à la Commission des études pour 2024-2025	Décision
8. Amendements au Règlement de la Commission des études (Règlement numéro 7) *	Décision
9. Adoption du rapport des activités de la Commission des études pour l'année 2023-2024*	Décision
10. Présentation des projets de mobilité étudiante et des activités internationales* Présenté par : Mme Pascale Bernier et Sophie Thibault	Information
11. Présentation des bilans 2022-2023 des projets liés à la réussite, d'adaptation technologique et de recherche* Présenté par : M. Martin Desrochers, M. Vincent Duchesne et Mme Sophie Thibault	Information
12. Informations	Information
12.1 État de la situation sur les comités de programme à l'ÉNA	Information
13. Levée de l'assemblée	Décision

PROPOSITION

Mme Manon Lapierre, appuyée par M. Vincent Michel, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 9 AVRIL 2024*

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2024

M. Sébastien Bage, appuyé par M. Michel Nareau, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 9 avril 2024 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2024

Politique institutionnelle de la langue française (PILF)
Le ministère de la Langue française a demandé qu'un correctif soit apporté à notre Politique linguistique. Afin que celle-ci soit conforme à la Charte de la langue française, on nous demande d'ajouter cet élément :

- *Les mesures qui permettent de prioriser l'admission à l'enseignement en anglais pour les ayants droit, lorsque le nombre de demandes d'admission dépasse le nombre d'étudiants pouvant être admis, ne sont pas précisées (Charte, art, 88.2, par.8).*

Un amendement sera donc apporté à la PILF.

Nouvelle procédure de demandes à la PIEA
En lien avec la nouvelle procédure de demande d'autorisation ou de dérogation à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) en vigueur à l'automne 2024, une communication à cet effet sera transmise la semaine prochaine dans l'Info-Coordo. Il en sera également question lors de l'accueil des coordinations le 15 août 2024.

Politique de conduite responsable en recherche (CRR)
La Politique sur la conduite responsable en recherche a été adoptée par le conseil d'administration le 24 avril dernier.

4. PRÉSENTATION EN VUE DE LA RECOMMANDATION DE LA NOUVELLE VERSION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE *

M. Bruno Jobin et Mme Pascale-Amélie Giguère se joignent à la réunion.

À la demande de la présidente de l'assemblée, M. Bruno Jobin précise les principales modifications apportées à la Politique par le comité de travail à la suite des suggestions de modifications recueillies auprès des différentes instances du cégep, notamment celles de l'Assemblée générale du SPPCEM :

- la description de l'origine de la Politique a été retravaillée afin de la rendre plus succincte dans le préambule;
- ajout d'une courte explication du concept de santé mentale positive (SM+);
- diminution de le fréquence de mention du terme santé mentale positive (SM+);
- la section sur les rôles et responsabilités a également été retravaillée;
- la section sur les retombées a été retirée.

Relativement à ces modifications, on fait part des nouveaux éléments qui ont émané des discussions lors de la pré-CÉ du 1er mai dernier. Mme Ann Edwards, M. Davy Mougenot et M. Sébastien Bage suggèrent de reformuler certains passages de la Politique et les présentent à la CÉ.

Mme Emmanuelle Roy tient à souligner l'importance de transmettre la documentation dans des délais raisonnables pour permettre aux membres de la CÉ d'en faire la lecture en amont de la réunion.

On fait part du malaise à recommander si hâtivement la Politique sans que les membres de la CÉ et que le comité de travail en aient pris connaissance. De plus, on souligne qu'il est inhabituel et irrégulier d'entériner un document sans avoir pu en lire le libellé final.

Afin d'être en mesure de recommander la Politique au CA, Mme Emmanuelle Roy expose deux options possibles, soit celle d'approuver l'intégration des modifications apportées par les membres de la CÉ au document séance tenante ou celle d'approuver ces dernières dans le cadre d'une CÉ extraordinaire une fois que toutes les parties prenantes en auront pris connaissance.

Ces discussions mènent à une première proposition.

PROPOSITION 1

M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par Mme Valérie Cliche, propose à l'assemblée de recommander l'adoption de la Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante telle que modifiée au conseil d'administration.

On demande le vote sur cette proposition. Les résultats sont les suivants :

Pour :	1
Contre :	4
Abstention :	8

La proposition est donc rejetée.

Une autre proposition est présentée.

PROPOSITION 2

M. Michel Nareau, appuyé par M. Benoit Lavigne, propose à l'assemblée de mettre le point en dépôt et le reprendre à la fin de cette présente CÉ pour recommander l'adoption de la Politique telle que modifiée séance tenante.

On demande le vote sur cette proposition. Les résultats sont les suivants :

Pour :	1
Contre :	10
Abstention :	5

La proposition est donc rejetée.

Les échanges se poursuivent et certains membres expriment le souhait de se réunir dans le cadre d'une CÉ extraordinaire pour permettre à toutes les personnes impliquées de faire la lecture des dernières modifications suggérées.

PROPOSITION 3 :

M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par Mme Valérie Cliche, propose que le comité de travail ainsi que les membres de la CÉ, puissent prendre connaissance des modifications apportées au document et en faire la recommandation lors d'une CÉ extraordinaire.

AMENDEMENT

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Ann Edwards, propose de remplacer « … en CÉ extraordinaire », par « à un moment dont la nature reste à déterminer ».

La proposition se lirait donc ainsi :

M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par Mme Valérie Cliche, propose que le comité de travail ainsi que les membres de la CÉ, puissent prendre connaissance des modifications apportées au document et en faire la recommandation à un moment dont la nature reste à déterminer.

On demande le vote sur l'amendement. Les résultats sont les suivants :

Pour :	4
Contre :	6
Abstention :	6

L'amendement est donc rejeté.

La proposition 3 est donc adoptée à l'unanimité.

De ce fait, il y aura une réunion extraordinaire à planifier d'ici la fin du mois de mai 2024 pour traiter de ce point.
Mme Emmanuelle Roy rappelle que la recommandation de cette Politique fait partie du plan de travail de la CÉ et de l'engagement des membres de la CÉ pour recommander la Politique au CA du 12 juin 2024.

5. PRÉSENTATION EN VUE DE LA RECOMMANDATION DE LA NOUVELLE VERSION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE (PIEA)*

M. Sébastien Bage prend la parole et rappelle l'historique des travaux faits en COP relativement au rapport. Le document a continué à faire son chemin en assemblée générale du SPPCEM.

Mme Emmanuelle Roy a accepté que les recommandations soient retirées du rapport d'évaluation. Elle rappelle l'historique des étapes de cette démarche, dont le devis avait été mentionné à la CÉ du 10 mars

2020, pour être présenté et adopté à la CÉ du 13 avril 2021, et finalement, déposé au CA du 16 juin 2021. On souhaite recommander le rapport pour être en mesure de travailler dès la session prochaine au processus de révision de la PIEA où le corps professoral sera consulté et pour lequel un devis sera présenté.

PROPOSITION 1

M. Vincent Duchesne, appuyé de M. Martin Desrochers, propose de recommander le *Rapport d'évaluation de la Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages* (PIEA) sans les recommandations au CA.

On demande le vote sur la proposition. Les résultats sont les suivants :

Pour :	4
Contre :	11
Abstention :	1

La proposition est donc rejetée.

Une autre proposition est formulée.

PROPOSITION 2

M. Michel Nareau, appuyé par M. Jean-Philippe Beauchamp, propose que le comité de rédaction retire les formulations qui soutiennent les 36 recommandations.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le retrait des recommandations du rapport est apprécié des membres de la CÉ, mais certaines personnes soulignent que le corps du texte comprend cependant encore des éléments considérés comme étant des recommandations.

Une CÉ extraordinaire sera ajoutée le 30 mai et les modifications apportées au Rapport seront clairement identifiées afin d'en faciliter le repérage.

6. PRÉSENTATION DU BILAN SUR LA FORMATION À DISTANCE (FAD) À LA FORMATION CONTINUE ET CONSULTATION SUR LE PLAN DE TRAVAIL 2024-2025*

Mmes Brigitte Chartrand, Claudine Ellyson et Chantal Pelletier se joignent à la réunion pour présenter le bilan sur la formation à distance (FAD) et la consultation sur le plan de travail 2024-2025.
La dernière version de la présentation mise à jour sera déposée au répertoire Sharepoint afin que les membres de la CÉ puissent y avoir accès.

<u>Bilan sur la formation à distance (FAD) :</u>

Mme Chartrand fait un bref rappel des principes directeurs sur la formation à distance.

En lien avec les deux projets pilotes de formation à distance entamés en 2022, l'AEC en assurance de dommages et l'AEC en courtage immobilier résidentiel, une méthodologie a permis de dresser un bilan à l'aide de questionnaires et des données du Sysmogramme ;

- sur le profil de la population étudiante;
- sur les constats du taux de réussite;
- sur l'accessibilité de la formation pour les personnes adultes, leur permettant ainsi une conciliation entre le travail, la famille et les études;
- sur les éléments positifs;
- sur les pistes d'amélioration;
- sur ce qui est apprécié par le personnel enseignant.

À la lueur de cette présentation, des questionnements sont soulevés, entre autres à propos du taux de placement sur le marché du travail une fois les AEC finalisées et sur la satisfaction des employeurs en comparaison avec les personnes étudiantes qui sont formées en présentiel, de même que le respect de l'intégrité intellectuelle à distance.

Plan de travail 2024-2025:

Il est précisé qu'une modification a été apportée à l'offre de formation à distance/hybride pour la formation continue en 2024-2025. En effet, l'AEC Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) fera partie de la liste des projets en évaluation et non de la liste de ceux qui seront mis en œuvre. La cohorte qui débutera à l'automne prochain se donnera donc en présence.

On passe en revue le document et des précisions sont apportées sur les intentions pour la prochaine année. L'accompagnement pédagogique et le soutien au personnel enseignant sont abordés.

En ce qui a trait à l'AEC de systèmes avioniques d'aéronefs, l'aspect pratique de la formation se fera en présentiel et la théorie sera plutôt offerte à distance.

On confirme la poursuite des attestations d'études collégiales en courtage immobilier et en assurance de dommages. On précise les projets en évaluation, dont l'AEC développement d'applications Web.

Comme spécifié, le projet pilote TEE sera en évaluation à l'automne 2024, pour le parcours travail-études exclusivement. Des échanges sont donc prévus avec le département.

7. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR 2024-2025

La candidature retenue par la délégation professorale pour le poste de secrétaire de la Commission des études pour l'année 2024-2025 est M. Sébastien Bage, membre du Département de cinéma et communications.

PROPOSITION

M. Michel Nareau, appuyé par Mme Ann Edwards, propose de nommer M. Sébastien Bage au poste de secrétaire de la Commission des études pour l'année 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Sébastien Bage est élu au poste de secrétaire de la Commission des études pour l'année 2024-2025. Il accepte la nomination.

Mme Emmanuelle Roy remercie M. Sébastien Bage pour sa contribution importante des deux dernières années à titre de secrétaire à la Commission des études et elle le remercie aussi d'accepter de continuer à relever ce défi.

8. AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (RÈGLEMENT NUMÉRO 7) *

Par faute de temps, ce point n'a pas pu être traité.

9. ADOPTION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2023-2024*

Par faute de temps, ce point n'a pas pu être traité.

10. PRÉSENTATION DES PROJETS DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES*

Par faute de temps, ce point n'a pas pu être traité.

11. PRÉSENTATION DES BILANS 2022-2023 DES PROJETS LIÉS À LA RÉUSSITE, D'ADAPTATION TECHNOLOGIQUE ET DE RECHERCHE

Par faute de temps, ce point n'a pas pu être traité.

12. INFORMATIONS

Par faute de temps, ce point n'a pas pu être traité.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, Mme la présidente remercie toutes et tous les membres de la CÉ pour leur participation à cette réunion et aux discussions.

PROPOSITION

M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par Mme Ann Edwards, propose la levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 16 h 12.

Sébastien Bage Secrétaire de la Commission des études	Edith Caron Secrétaire d'assemblée